

**Compte rendu de l'assemblée
générale ordinaire de l'APM
Du 25 février 2023**



Association des Plaisanciers du Minihic sur Rance
— Le courant dans le bon sens —

Table de_s matières

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'APM.....	2
du 25 février 2023	2
Bien vous accueillir, une priorité	4
Rapport moral 2022 de l'Association des Plaisanciers du Minihic sur Rance.....	5
Evènement qui ont marqué 2021	5
Une année difficile avec la mairie.....	5
• Nettoyage de la cale	5
Réunion avec la mairie	6
Recours	6
Racks payants	7
La Robintaxrack de 15 euros	7
Nous avons demandé un droit de réponse dans la gazette.....	7
Notons également.....	7
Janvier 2022 :	7
Juin :8	
Aout :	8
Septembre :	8
Octobre :	8
Novembre :	8
Février :	8
Ecluse	8
Evolution du site internet :	8
Facebook :	9
Election du conseil d'administration	9
Election et évolution du bureau	9
Bilan financier	10
Cotisation.....	12
Les bons conseils de l'APM	12
Projet :	14
• Virtual Regatta	14
• Initiation au nœuds.....	14
• Développent de l'image par des objets personnalisés	14
• Démarchage.....	14
Distribution des longues vues	14
Un lot pour la surveillance du plan d'eau	14
Un lot pour les résultats de l'équipe « Ça mousse »	14
Conclusion :	14
Intervention :	15
• Remy et Sylvia	15
• Claire et Gaëtan	15
• Fabrice Payen.....	15

Remise du trophée membre d'Honneur.....	15
Place au buffet offert par l'association très convivial.....	17

Bien vous accueillir, une priorité

Chaque membre a reçu un porte-clé en liège au sigle de l'APM en remerciement de leur venue à l'assemblée générale

Un sac aux couleurs de l'APM contenant des documents essentiels collectes pour vous tout au long de l'année

Des rolls up pour une meilleure visibilité de l'association

Et l'année prochaine nous aurons une sonorisation à la demande des membres



Rapport moral 2022 de l'Association des Plaisanciers du Minihic sur Rance

Ouverture de la séance par le président Gael Le Scanff,

« Merci à tous et bienvenu »

Et remerciements Madame le Maire du Minihic et le conseiller « Mouillage » d'avoir accepté notre invitation

Evènement qui ont marqué 2021

1. Rapport DIFFICILE avec la mairie
2. Les préventions vues par l'APM
3. Trop de bateaux à la cote, vérification des mouillages
4. Bateau en haut de grève
5. Trop de chute à la mer depuis les annexes
6. Trop d'accident sur la cale glissante
7. PROJET : développer les partenaires pour des remises, cession de nœuds et formation à Virtual Régata pour une préparation d'une équipe CA MOUSSE pour le Vendée Globe 2024 qui sera passionnant

Puis partage d'expérience de nos membresdes navigations des anecdotes et parfois des exploits

A ce titre nous donnerons un trophée à Fabrice Payen est consacré membre d'honneur de l'APM

Mais avant une pensée forte à notre ami à tous Bruno Brogini qui nous a quitté en avril trop tôt

Et très récemment Emmanuel Fontaine toutes nos pensées vont vers leur famille

Une année difficile avec la mairie

Les 2 gros litiges sont

- **Le sable**

Sur la grève de Garel

Ce sable n'a rien à voir avec les plaisanciers

11000 euros quand même !

- **Nettoyage de la cale**

- Rupture d'égalité entre les citoyens, il y a ceux qui payent et ceux qui ne payent pas
- Difficulté pour obtenir les documents pas moins de 5 relances pour obtenir le compte administratif et surprise nous n'avons pas les détails des comptes
- Impossible de les obtenir nous avons été dans l'obligation de faire un recours à la CADA

Réunion avec la mairie

Réunion à la mairie pour expliquer l'évidence,

J'organise une réunion avec les 4 conseillers de l'opposition

Puis un courrier en lettre ouverte à tous les conseillers et une réponse restant sur leur position sauf sur les racks ou la mairie nous écrit prêt à reconsidérer leur position

Puis une lettre en proposant de rencontrer notre conseiller juridique, refus de Madame la Maire

Nous avons envoyé un projet d'une convention

Il faut consigner les accords passés avec les anciennes municipalités

Et se mettre d'accord sur les points pour éviter tout ce qui se passe aujourd'hui

Exemple :

Claude Ruau avait logiquement enlevé le sable du budget plaisance

Aucune réponse de la Mairie

Donc difficile d'être plus conciliant donc nous engageons un recours

Recours

1. **Sous-préfecture**

En espérant une remise à l'ordre mais aucune réponse

2. **Recours au tribunal administratif**

En cours

3. **Trésorerie générale**

Nous sommes redevables que des sommes qui sont liés au mouillage et de rien d'autres

Nous allons envoyer un dossier de nos réprimandes à la trésorerie générale afin qu'elle puisse mieux appréhender le problème, nous allons envoyer un dossier de 150 pages pour expliquer très précisément ce qu'est la ZMEL et ce qu'il y a le droit de facturer aux plaisanciers

4. **Cours des comptes régionale Trésorerie générale**

La cours des comptes régionales doit être au courant des mal façon de cette mairie

Un grand merci à l' UNAN pour le temps passé sur ce dossier et nous sommes content d'y trouver les compétences dont nous avons tant besoin

Madame Sardin justifie ses imputations aux comptes du budget Mouillage et que cela a été validé par la trésorerie générale, nous fait part des augmentations d'électricité, augmentation de l'AOT, du temps passé à de la gestion des 239 postes de mouillage, demande de préciser les objectifs de l'association et prendra acte et exécutera s'il y a lieu les décisions des recours en cours

Précise que « **les plaisanciers sont libres de choisir leur zone de mouillage** ».

Réaction immédiate de l'assemblée « Ce n'est pas une chose que l'on dit quand on est maire »

Madame Sardin confirme cette phrase écrite dans sa réponse à notre lettre ouverte aux conseillers le 15 juin 2022 nous citons « **Chaque plaisanciers est d'ailleurs libre de choisir son lieu d'attache** »

Monsieur Réginald Robin propose sa disponible à nous recevoir si besoin

Racks payants

Ce point n'a pas été évoqué en réunion de l'assemblée générale par oubli du président et s'en excuse

Mais il est important que vous en ayez connaissance

La Robintaxrack de 15 euros

La mairie nous écrit qu'ils sont prêts à revoir leur position mais surprise ces 15 euros réapparaissent sur les factures

Nous pensions ne plus jamais entendre parler « racks payant »

- Nous avons un écrit de la totalité du conseil puisque c'était une lettre ouverte au conseil que nous avons interpellé en réponse à notre agacement de je cite « vouloir reconsidérer ce point »
- Pour moi c'était affaire entendue et merci à eux de nous avoir entendu et compris Et bien non ça a été revoté par ces mêmes conseillers

Nous avons demandé un droit de réponse dans la gazette

Il était anormal qu'il soit noté que l'APM avait donné son accord pour l'achat du bateau de surveillance

En Réponse

Madame le maire précise dans la dernière gazette que ce bateau est destiné à des prélèvements d'eau

Donc normalement ce bateau n'est plus à imputer au budget plaisance, nous verrons dans les comptes et nous le dénoncerons s'il y apparaît dans les comptes des plaisanciers

Donc nous ne souhaitons pas être associé à l'accord pour ce bateau

Celui de Pleurtuit est utilisé un jour par an

Notons également

- Qu'il n'y a plus la case « autorisez-vous la mairie à transmettre vos coordonnées à l'APM »
- Qu'il n'y a plus la preuve de révision du mouillage
- Que la part AOT n'est plus visible de la part de la gestion

Janvier 2022 :

Nous avons rencontré d'une part Messieurs Contin et Guichard et d'autre part nous avons participé à une visioconférence avec les responsables du projet, nous leurs avons fait part de l'impact inacceptable du projet en l'état et pour les plaisanciers et pour les éclusiers

Malgré notre demande nous n'avons pu intégrer le COPIL, aussi nous vous remercions par avance de nous tenir informer.

Piste cyclable avec bureau d'étude

L'objet est de trouver une solution pour traverser au-dessus de l'écluse

Cela nous semble difficile après deux heures d'entretien après le bureau d'étude, nous sommes inquiets de ce qui va être validé ou pas

Juin :

Structures pour assumer la délégation de gestion de nos ZMEL, si les communes venaient à s'en décharger (à l'horizon 2027). Le 21 juin : une réunion informelle APPP/APM/UNAM sur la gestion des mouillages conclue sur la nécessité pour nos associations de prendre les devants et d'étudier sous quelle forme nous serions amenés à créer de nouvelles

Aout :

Voiture dans l'eau, c'est la deuxième

Dizaines de chute de piétons

Défaut de nettoyage ?

Septembre :

Algues vertes

Aucune action de la mairie

Octobre :

Recours au Sous-préfet

Droit de réponse dans la gazette

Novembre :

Démission du bureau de Michel Henry, nous en prenons acte

Michel Henry reste membre de l'association pour sa convivialité

Ce point a été oublié par le président et il s'en excuse mais il est important qu'il soit dans ce

Février :

Egout qui se déverse dans la Rance ! c'est insupportable

Ecluse

Normalement en mars il va y avoir des travaux au feu du parking de l'écluse

Deux voies au feu pour ne fermer qu'un côté de la 4 voies

Evolution du site internet :

13 connexions par jours en 2022

624 utilisateurs fidèles en 2022

On constate que le site dépasse largement le nombre d'adhérents de l'APM

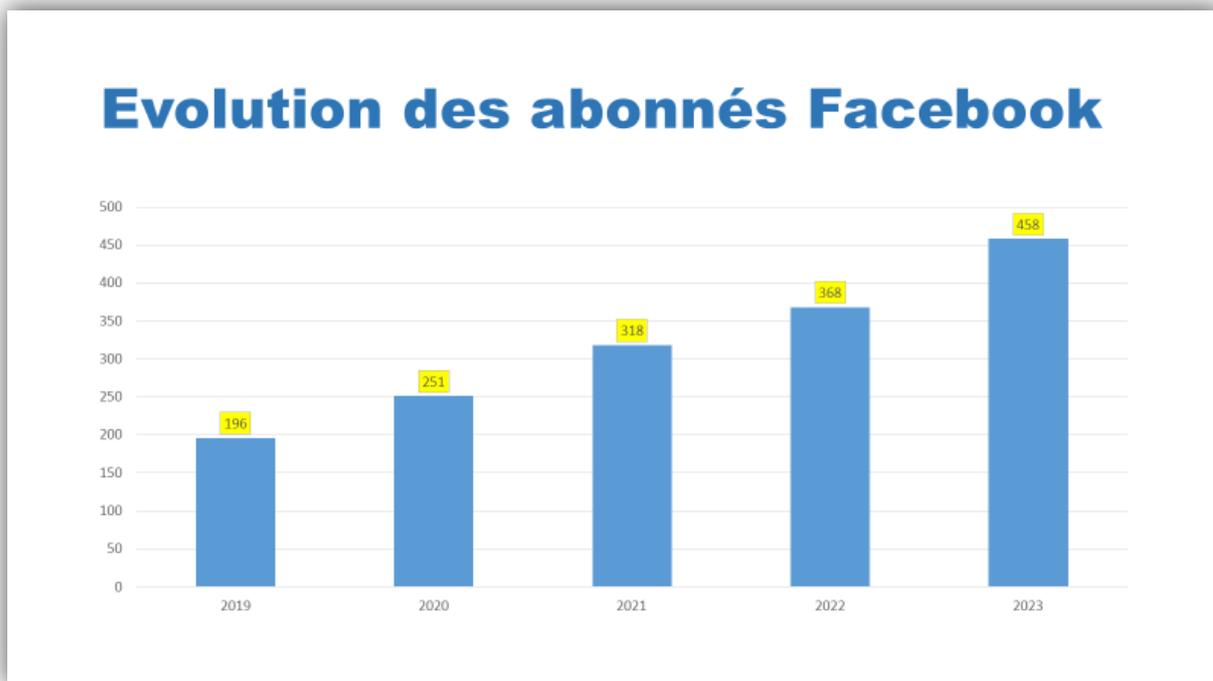
Le site est utilisé par les pêcheurs professionnels de Saint Malo et Pascal Leclerc président du comité des pêches le plébiscite, nous sommes assez fier de ce fait

Mise à jour du site

Une page a été créé pour voir tout ce qui bouge sur le site

L'avantage est de limiter les mails et une info en continu, il suffit de se connecter

Facebook :



Là aussi le résultat est très satisfaisant

Pour la voiture qui glisse et coule à la cale la page Facebook a été vue 2730

Election du conseil d'administration

Se présente

Gael Le Scanff

Colin Sinclair

Patrick Jolivel

Jean marc le simple

Jean Pierre Heleu

Nous attendons votre candidature, nous avons besoin de jeunesse et donner une perspective d'avenir à l'association, de la jeunesse jeunesse jeunesse

Election et évolution du bureau

Pour mémoire le bureau est renouvelable par tiers et pour 3 ans :

2019 : Gael Le Scanff et Patrick Jolivel

2020 : Guy Lhotelier et Renald Jouet

2021 : Colin Sinclair et Jean Pierre Heleu

Sont sortant en 2022

Gael Le Scanff et Patrick Jolivel sont sortant et se représente

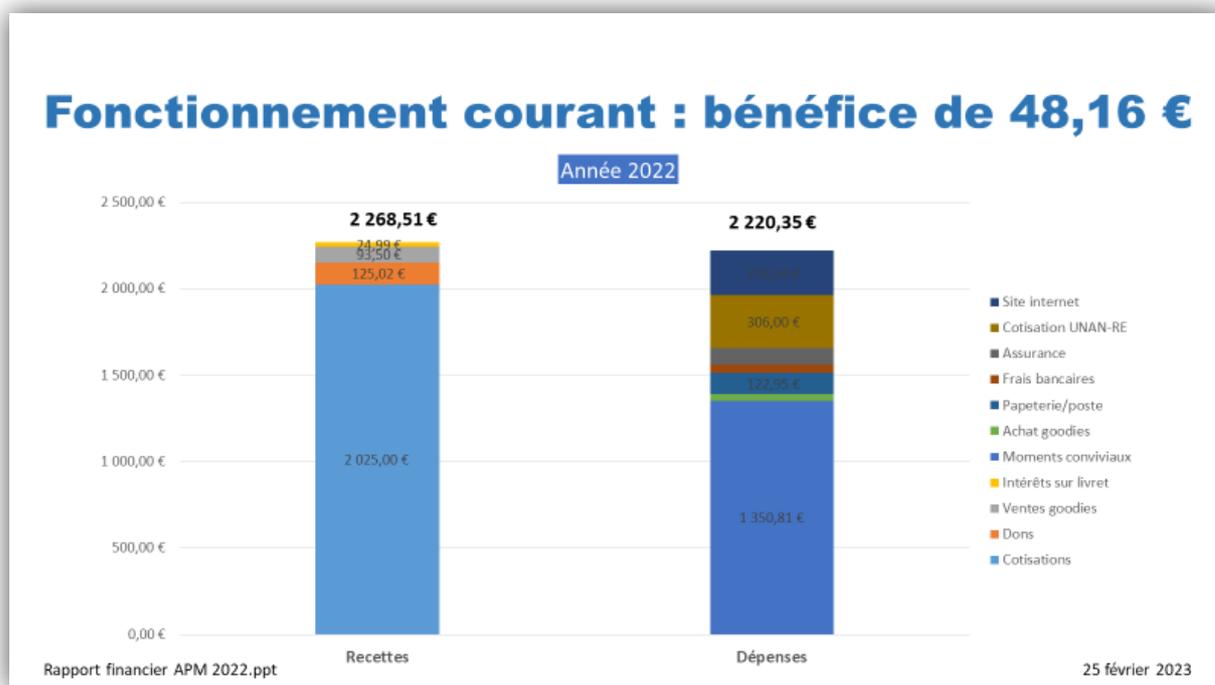
Mis au vote

Voté est à l'unanimité pas d'abstention

Bilan financier

Une parfaite première présentation, puisque élu il y a juste un an, par notre trésorier Jean Marc Lesimple

Merci à lui pour son bon travail et sa bonne intégration à l'association et au bureau



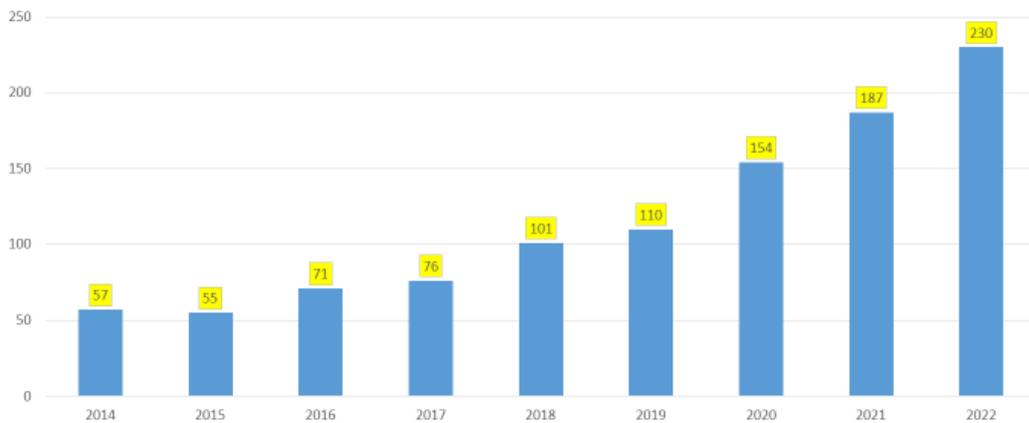
Situation trésorerie réelle

- **Fin 2021 : 3 471,15 €**
- **Fonctionnement courant : bénéfice de 48,16 €**
- **Décision de dépenses supplémentaires :**
 - **Roll-ups présentation APM et site Ca Mousse**
 - **Porte-clés liège personnalisés APM**
- **Ouverture Livret 2 500 €**
 - **Intérêts 2022 : 24,99 €**
- **Solde recettes/dépenses anticipées : 188,84 €**
- **Fin 2022 : 2 881,23 € (dont 2 524,99 € sur le Livret)**

Budget 2023

- **On conserve le principe d'équilibre du fonctionnement courant**
 - **Notamment les moments de convivialité AG et hors AG**
 - **Conditionné par un maintien des adhésions et des dons (on compte sur vous !)**
66 adhésions déclarées avant cette AG (et 60 € de dons !)
- **On écoute vos suggestions pour d'autres actions financées par l'APM**
 -
 -
 -
 -

Evolution adhérents



Cotisation

Cotisation inchangée depuis 2013 à 10 euros reconduit

Nouveau : 15 euros pour un couple nous gérons les deux adresses mails pour les envois à chacun

30 euros pour membre bienfaiteur

Mis au VOTE

Voté à l'unanimité pas d'abstention

Les bons conseils de l'APM

- Chute à la mer

Le passage du bateau à l'annexe, se dérobe et plouf

C'est ce qui s'est passé deux fois à la cale, le dernier est un miracle Jean Louis Pennetier

- Vérifier vos mouillages

Nous venons de retrouver pour la **seconde fois** ! le bateau de Sébastien, on note que la mairie ne l'a pas demandé cette année en payant notre facture notons également que nous avons demandé que la taxe de l'AOT soit mise à part et en évidence

- Marquer vos annexes

D'une part c'est obligatoire et quand elle part à la drive cela permet de retrouver le propriétaire

- **Le 196**

Lorsque vous voyez un bateau échoué ou à la dérive ou une personne qui a besoin d'aide

C'est le **196** c'est CROSS CORSEN qui prends toute en charge

- Une fiche de la responsabilité du chef de bord et la notion de l'abri élaborée par l'UNAN est jointe et sera sur le site
Cette notion est importante nous souhaitons vous le rappeler

	Union Nationale des Associations de Navigateurs	8 avril 2022
	Siège social : Quai Bernard Moitessier - 56000 Vannes correspondance : 1, allée des Cerisiers - 35800 Dinard Courriel : contact@unan.fr	Rédacteur : Pierre-Yves Le Guen

DEUX NOTIONS DE LA DIVISION 240 QU'IL EST IMPORTANT DE CONNAITRE

CHEF DE BORD

Membre d'équipage responsable de la conduite du navire, de la tenue du journal de bord lorsqu'il est exigé, du respect des règlements et de la sécurité des personnes embarquées.

Définition légale du mot "responsable"

Qui doit rendre compte devant une autorité de ses actes ou des actes de ceux dont il a la charge

Personne qui a la charge d'une fonction, la capacité de prendre des décisions dans une organisation.

Division 240- Article 240-1.03

Exercice de la fonction de chef de bord

Le chef de bord s'assure, notamment :

- de l'adéquation de sa navigation avec les caractéristiques de son navire ;
- de la présence à bord, du bon état et de la validité de tous les équipements et matériels de sécurité embarqués ainsi que de leur adaptation aux personnes embarquées ;
- de la mise en œuvre desdits matériels lorsque les circonstances l'exigent.

CONSEIL : Lorsque vous appareillez, un chef de bord doit être désigné.

La division 240 ne précise pas si ce chef de bord est le propriétaire du bateau, ne précise pas non plus si le chef de bord est la personne possédant le plus haut titre de navigation. Le bon sens veut que le chef de bord soit le membre d'équipage ayant la plus grande expérience dans le type de navigation envisagé.

ATTENTION : le chef de bord est personnellement pénalement responsable de son équipage et de la conduite du navire. (Voir la définition du mot responsable)

ABRI :

Division 240 définition :

Endroit de la côte où tout engin, embarcation ou navire et son équipage peuvent se mettre en sécurité en mouillant, atterrissant ou accostant et en repartir sans assistance. Cette notion tient compte des conditions météorologiques et de mer du moment ainsi que des caractéristiques de l'engin, de l'embarcation ou du navire.

*REMARQUE : La notion de "chef de bord" entre en jeu. C'est bien lui qui décide que tel lieu d'atterrissage ou d'accostage est un **abri**.*

Projet :

- **Virtual Regatta**

Equipe « ÇA MOUSSE » pour le Vendée globe

ASILE 35 740 187755

GUNTHER 3433 14872

FRA6179 187755

MYKE35 6204 72222

SORHENN 72222

ELIAPHI9662 SUR 1 MILLION

SI ON AJOUTE LES BONNE PERF DE KIKILARANCE

DABROSKAYA

ON VERRA BIEN

ELEPHANTBLANC

On peut organiser une réunion et chacun se forme de l'expérience des autres et l'équipe « **Ça mousse** » peut faire un carton

- **Initiation au nœuds**
- **Développement de l'image par des objets personnalisés**
- **Démarchage**

de nouveaux partenaires c'est d'autant plus facile que l'APM a de plus en plus de membres qui s'y collent

Distribution des longues vues

Un lot pour la surveillance du plan d'eau

Claude Scali

Yves Gautier absent pourrais en obtenir une

Un lot pour les résultats de l'équipe « Ça mousse »

Hervé Descamps pour son excellent résultat Virtual Regatta

Conclusion :

Merci à tous pour l'organisation de cette AG

Merci à vous tous de donner de la force par vos cotisations individuelles et de la vie, la force est donc collective

L'APM est fier de tous vous réunir

L'année prochaine Nous fêterons les dix ans de l'association
l'année prochaine

Mise au vote Qui est contre ? Abstention ?

Vote à l'unanimité du rapport moral

Intervention :

Celles-ci ont captées toutes notre attention et une interaction s'établie entre les membres et les intervenants

Super !!!

- **Remy et Sylvia**

De nombreuses navigations côtière dont l'Ecosse

- **Claire et Gaëtan**

3 ans autour du monde sur un voilier de 9 mètres

- **Fabrice Payen**

Chapeau bas

Premier au cap Fréhel

Le plus rapide du tour de la Guadeloupe

Et puis cette année il finit la course et en une très belle 6 -ème place

Mais entre le début et la fin quelle aventure

Remise du trophée membre d'Honneur à Fabrice Payen

Nous tenons à souligner les grandes qualités de Fabrice et son exploit pour cette course du Rhum et également à la reconnaissance des valeurs que porte Fabrice que nous souhaitons associer à l'association

Nous sommes très fiers d'avoir Fabrice en tant que membre d'Honneur

Tonnerre d'applaudissements pour Fabrice





Place au buffet offert par l'association très convivial

